



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,
La Foulerie n° 4
le JEUDI 30 AOÛT 2018
à 20H*

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Interpellation citoyenne – Problème nucléaire
2. Approbation du procès-verbal du 30.06.2018
3. Communication
4. Arrêtés de police
5. Sécurité routière – Adoption d'un règlement complémentaire communal – Création d'une zone 30 rue Général Thys à DALHEM
6. Missions de planification d'urgence et de gestion de crise – Information de la population – Convention entre la S.A. IPG CONTACT SOLUTIONS de BRUXELLES et la Commune – Approbation
7. Lutte contre les marchands de sommeil – Protocole de collaboration entre les 6 communes et CPAS de la Zone de Police Basse-Meuse, la police locale Zone de Police Basse-Meuse et le Parquet de Liège – Approbation
8. Fabrique d'église de SAINT-ANDRE – M.B. 1/2018 – Approbation
9. Fabrique d'église de MORTROUX – M.B. 2/2018 – Approbation
10. Fabriques d'églises de BOMBAYE, DALHEM, MORTROUX, NEUFCHÂTEAU et SAINT-ANDRE – Budget 2019 – Approbation
11. Taxes et redevances communales – Approbation des règlements pour l'exercice d'imposition 2019
12. Enseignement communal primaire – Divers cadres temporaires – Annulation, modifications et création
13. Eveil aux langues pour les enfants de 9 mois à 12 ans – Convention de partenariat entre l'asbl SPEECH SPLASH et la Commune – Ratification
14. Convention avec l'asbl Maison des Jeunes de la Basse-Meuse – Avenant n° 1
15. Plan de Cohésion Sociale – Evaluation 2014-2019 – Approbation du rapport d'évaluation - Ratification

HUIS CLOS

1. Approbation du procès-verbal du 30.06.2018
2. Personnel ouvrier contractuel – Désignation en CDI
3. Personnel d'entretien contractuel – Désignations en CDI - Ratifications
4. Personnel enseignant temporaire – Ratification et désignations

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,
La Foulerie n° 4
le JEUDI 30 AOÛT 2018
à 20H*

ORDRE DU JOUR

5. Personnel enseignant définitif – Demande de congé pour prestations réduites – Ratification

Dalhem, le 21 août 2018.

PAR LE COLLEGE,
La Directrice générale,


J. LEBEAU



Le Bourgmestre,


A. DEWEZ